

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Glass-Klenz Glasware Detergent
Code du produit : 1114

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Pour usage industriel et institutionnel seulement. Pas pour un usage domestique.
Utilisation de la substance/mélange : Verrerie de détergent

1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

STERIS Corporation
P. O. Box 147, St. Louis, MO 63166, États-Unis
Numéro de téléphone pour information: 1-800-444-9009 (Service clients-Produits scientifiques)
US téléphone d'urgence n° 1-314-535-1395 (STERIS); 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur:

STERIS Ireland Limited
IDA Business and Technology Park
Tullamore
County Offaly
R35 X865
Ireland.

Produit / Information technique N° de téléphone: +44 (0) 116 276 8636
Email: asksteris_msds@steris.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 1895 622 639

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr./Irrit 3 H316

Eye Dam. 2B H320

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) : Non applicable

CLP Mention d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger (CLP) : H316 - Provoque une légère irritation cutanée
H320 - Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P332+P313- En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313- Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

Glass-Klenz Glassware Detergent

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Tetrasodium EDTA	(n° CAS) 64-02-8 (Numéro CE) 200-573-9 (Numéro index) 607-428-00-2 (Numéro REACH) 01-2119486762-27-0018	10 - 30	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318

Textes des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Immédiatement débusquer la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau à la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une irritation des yeux.
- Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible. Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère : Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Equipements de protection des pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Equipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Glass-Klenz Glassware Detergent

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Les autorités locales devraient être avisées si des déversements significatifs ne peuvent pas être contenus. Epandages de faible importance : Les déversements peuvent être ramassés avec une vadrouille et suivis d'un rinçage à l'eau. Les petits déversements peuvent être évacués dans un égout sanitaire et abondamment avec de l'eau, si, conformément à la réglementation locale, provinciale et nationale.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Lire l'étiquette avant utilisation. Produit destiné uniquement à un usage industriel. Éviter de respirer les poussières, brouillards et pulvérisations. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine.

Mesures d'hygiène : Se laver mains soigneusement après manipulation. veiller à une propreté correcte et à un ordre. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur. il faut pouvoir se laver / se rincer les yeux et la peau. Assurer une aération suffisante.

Conditions de stockage : Tenir hors de portée des enfants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Matières incompatibles : Acide fort. Agent oxydant. Métaux tendres comme l'aluminium. Peut réagir avec les métaux mous de dégagement d'hydrogène gazeux inflammable.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Les lavages oculaires de secours et les douches de sécurité doivent être installés en cas d'exposition potentielle. Assurer une ventilation appropriée.

Équipement de protection individuelle : Équipement de protection individuelle devrait être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Vêtements de protection. Gants. Lunettes de protection.



Protection des mains : Portez des gants en caoutchouc ou en nitrile.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : La nécessité d'une protection respiratoire n'est pas prévu dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante. Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter de rejeter dans l'environnement.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Clair.

Couleur : Orange.

Odeur : Légère odeur de produit chimique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 13.14

pH solution : 10.9 - 11.6 (1% solution)

Glass-Klenz Glassware Detergent

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.14 g/ml @ 25°C
Solubilité	: Eau: complètement soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire disponible

10.5. Matières incompatibles

Acide fort. Agent oxydant. Métaux tendres comme l'aluminium.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut réagir avec les métaux mous de dégagement d'hydrogène gazeux inflammable.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Tolyltriazole, sodium salt (64665-57-2)

ATE (oral)	500.000 mg/kg de poids corporel
------------	---------------------------------

Tetrasodium EDTA (64-02-8)

ATE (oral)	500.000 mg/kg de poids corporel
------------	---------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une légère irritation de la peau et des yeux pH: 13.14
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une irritation des yeux. pH: 13.14
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Glass-Klenz Glassware Detergent

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Tetrasodium EDTA (64-02-8)	
CL50 poisson 1	41 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Lepomis macrochirus [statique])
CE50 daphnie 1	610 mg/l (Temps d'exposition: 24 h - Espèce: Daphnia magna)
CE50 d'autres organismes aquatiques 1	1.01 mg/l (Temps d'exposition: 72 h - Espèce: Desmodemus subspicatus)
CL50 poissons 2	59.8 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Pimephales promelas [statique])

12.2. Persistance et dégradabilité

Glass-Klenz Glassware Detergent	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Glass-Klenz Glassware Detergent	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information supplémentaire disponible

12.6. Autres effets néfastes

: Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas réutiliser des récipients vides. Les récipients vides doivent être rincés et jetés dans un conteneur à déchets ou les recycler si possible.
Indications complémentaires	: éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

Glass-Klenz Glassware Detergent

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Aucune information supplémentaire disponible

14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible

14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible

14.6.4. Transport par voie fluviale

Aucune information supplémentaire disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Cette préparation est classée comme dangereuse tel que défini par le Règlement des produits chimiques au Royaume-Uni (Information sur les risques et sur l'emballage pour l'approvisionnement). Ces règlements mettent en œuvre un certain nombre de directives communautaires, y compris les substances dangereuses (67/548/CEE et modifications), les préparations dangereuses (1999/45/CE et ses amendements) et les fiches de données de sécurité (91/155/CEE et modification).

15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 09/27/2018

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Catégorie 4 - Toxicité aiguë (orale)
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2
Eye Dam. 1	Catégorie 1 - Lésions oculaires graves/Irritation
Skin Corr. 1A	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion / irritation cutanée Catégorie 1B
H302	Nocif en cas d'ingestion
H316	Provoque une légère irritation cutanée
H320	Provoque une irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

FDS UE (Annexe II REACH)

Les informations sur cette feuille n'est pas une spécification et ne garantit pas les propriétés spécifiques. L'information est destiné à fournir des connaissances générales sur la santé et la sécurité sur la base de notre connaissance de la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit. Elle n'est pas applicable aux utilisations inhabituelles ou non-standard du produit ou lorsque instruction ou recommandations ne sont pas suivies